

souillée de crimes, sans se soucier que le mariage est un sacrement des vivants et qu'il faut le recevoir en état de grâce.

Cette conduite, les Bethléémites ne la connaissent pas. Accoutumés à écouter la voix du prêtre dès leur bas âge, devenus plus grands, à la voix du prêtre encore ils obéissent. Catholiques par le baptême et par leur inébranlable attachement à l'Eglise Romaine, ils veulent se rendre dignes, par leur conduite, d'une si noble origine. Aussi pour attirer les bénédictions du ciel sur leur union, ils s'y préparent sérieusement par la réception des sacrements de Pénitence et d'Eucharistie, laissant de côté les vaines et coupables frivolités qui occupent les âmes mondaines dans cette occasion.

La veille de leur mariage, ils font l'examen de conscience et se confessent avec piété. Ainsi, bien en grâce avec Dieu, ils reçoivent la sainte communion le jour de leur mariage ; c'est à la messe nuptiale selon le désir de l'Eglise qu'ils reçoivent le bon Dieu dans leur cœur !

Ici se présente encore une particularité, inconnue ailleurs, je pense, et qui n'a rien de contraire à la loi de Dieu. Au jour du mariage, le matin, de bonne heure, généralement vers le temps de l'*Ave-Maria*, les personnes du sexe, amies de la famille du jeune homme, se joignent à celles de la famille de la fiancée, et accompagnent cette dernière, de sa demeure à l'église. Là, la jeune fille est placée dans un endroit isolé, solitaire, et elle doit y rester dans le silence et le recueillement